



AGENTS DE POLICE MUNICIPALE

Comment prévenir les risques professionnels ?

La police municipale exerce des missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques.

Dans ce cadre, différents métiers existent au sein des collectivités territoriales :

- ✓ Policier municipal
- ✓ Personnel administratif
- ✓ Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP)
- ✓ Garde champêtre
- ✓ Opérateur de vidéosurveillance urbaine
- ✓ Agent de gardiennage et de surveillance

Risques liés aux métiers de la police municipale

Les agents peuvent être exposés à des risques professionnels liés à leurs activités :

- **Risques psychosociaux** : agents pouvant être exposés à des facteurs psychosociaux, tels que le stress, l'agressivité (physique ou verbale), la gestion du deuil...
- **Risque routier** : activités de surveillance sur la voie publique, patrouilles et déplacements en véhicules, sécurisation des accidents de la circulation
- **Risques de chute** : déplacement en extérieur sur les sols pouvant être glissants, escarpés ou accidentés
- **Risques biologiques / infectieux** : exposition possible au sang, lors d'interventions sur les accidents de la route, d'agressions physiques, ou par des objets souillés (seringues...) lors d'opérations de police de l'environnement
- **Risques liés à l'utilisation d'écrans de visualisation** : travail sur postes informatiques, et visionnage prolongé d'écrans de vidéosurveillance
- **Risques de griffure / morsure** : capture ou récupération d'animaux errants
- **Risques liés aux rythmes de travail** : travail de nuit, en équipes successives alternantes...

Moyens de prévention

Le tableau présenté ci-dessous propose des solutions organisationnelles, techniques et humaines permettant de prendre en compte les risques énoncés.

ORGANISATION	Formaliser une procédure pour chaque type d'intervention pouvant présenter un danger pour la sécurité des agents (sécurisation des accidents de la route, intervention sur cambriolage, capture de chiens errants...)
	Planifier des réunions de service régulières afin que les agents puissent échanger sur les éventuelles difficultés ressenties dans l'exercice de leurs fonctions
	Si besoin, mettre en place : <ul style="list-style-type: none"> ✓ des groupes de parole avec le soutien d'un intervenant extérieur ✓ des séances de soutien psychologique suite à des événements marquants
	Organiser les patrouilles et interventions en binôme
	Planifier le travail de manière à assurer un temps de repos convenable
	Conventionner avec une société spécialisée pour la capture des animaux errants ou organiser cette mission au sein de service (formation, procédure...)
TECHNIQUE	Positionner un contrôle d'accès au poste de police (interphone...)
	Prévoir les conditions de stockage en sécurité des armes en munitions (coffre-fort ou armoire forte scellés au mur ou au sol d'une pièce sécurisée du poste)
	Equiper les agents en : <ul style="list-style-type: none"> ✓ gants jetables (protection contre le risque biologique) ✓ gants de manutention (protection contre perforation et déchirure) ✓ gilet pare-balles ✓ tenue haute visibilité ✓ matériel de capture et de transport des animaux 
HUMAIN	Installer les postes de travail informatiques et les écrans de vidéosurveillance en respectant les principes ergonomiques
	S'assurer de la formation des agents : <ul style="list-style-type: none"> ✓ A la signalisation temporaire pour la sécurisation des accidents de la route ✓ A la gestion des conflits ✓ Aux gestes de premiers secours ✓ A la manipulation des extincteurs ✓ Au travail sur écran ✓ Au maniement des armes ✓ Aux gestes et techniques professionnelles d'intervention (GTPI) ✓ A l'utilisation des équipements de capture des animaux
	Organiser des séances de sensibilisation sur les risques biologiques / infectieux et routier
	Veiller à l'aptitude médicale des agents au poste de travail

PENSEZ AU RESPECT DES MODALITES D'ARMEMENT DES POLICIERS MUNICIPALUX